

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°3/2021 - 11 FEVRIER 2021
VISIOCONFERENCE

Présidence	André Giraud
Présents	Jean-Marie Bellicini, Dominique Carlac'h (membre associé), Arnaud Flanquart (membre associé), Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prevost, Alain Talarmin (membre associé) Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlovet, Patricia Zuger
Excusé	Marcel Ferrari (pouvoir à André Giraud)
Assistent	Anne Barrois-Chombart (DTN par intérim), Jean-Marc Beraud (Président du CNDLT), Fabien Dubuisson (Groupe de travail Comités départementaux), Souad Rochdi (Directrice générale)

Début de la réunion en visioconférence à 17h

1. APPROBATION DU PV N° 2 DU 29 JANVIER 2021

Après prise en compte de différentes précisions, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT

André Giraud salue d'abord la présence de Jean-Marc Beraud, président du CNDLT et de Fabrice Dubuisson, responsable du Groupe de travail « Comités départementaux ».

Le Président indique qu'il a été étonné -et heureux- d'apprendre que certains clubs avaient augmenté le nombre de leurs licenciés. Ce sont des clubs qui ont réussi à garder le lien avec leurs licenciés grâce aux moyens modernes de communication, en organisant des entraînements en plein air, ou des prises de performances pour ceux qui ont accès à des stades.

André Giraud explique également que l'athlétisme passe, aux yeux d'autres fédérations (lutte, judo, escrime, etc.), pour une discipline privilégiée, les fédérations citées étant totalement à l'arrêt.

➤ Le Président constate que la situation sanitaire reste inquiétante et ne permet pas d'avoir une vision à moyen terme. La FFA, comme toutes les autres fédérations sportives, ne peut qu'appliquer les décisions gouvernementales tout en essayant de s'adapter aux conditions imposées. Il faut cependant déjà anticiper et réfléchir au positionnement des compétitions prévues en avril et mai. En effet, au vu de la situation actuelle, on ne peut pas espérer une reprise des activités sportives pour l'ensemble de nos athlètes, avant le mois d'avril.

Martine PREVOST indique, en outre, que, compte tenu d'une reprise espérée de l'entraînement début avril, il n'est pas envisageable de prévoir des compétitions avant le mois de mai, ce qui décalera la saison. Un groupe de travail va réfléchir sur le sujet et fera des propositions lors de la réunion du bureau fédéral prévue le 11 mars.

Une discussion s'engage sur la composition de ce groupe de travail (élus, membres de la CSO et de la DTN). Le Président propose d'informer les délégués des clubs pour aboutir à des décisions collégiales.

Accord du bureau pour la constitution de ce groupe de travail.

Toujours dans le domaine sportif, André Giraud félicite les organisateurs de meetings et du Perche Elite Tour, qui ont réussi à concilier la compétition et le respect des règles sanitaires. De bonnes performances y ont été réalisées.

➤ Domaine institutionnel

✚ Le Président a participé à une réunion importante avec des élus de la Région Île-de-France. De très bonnes nouvelles ont été annoncées.

- Tous les engagements promis pour 2020 seront tenus.
- Renouvellement en 2021 du partenariat avec la FFA et la ligue régionale.
- Vif intérêt manifesté par Patrick Karam, Vice-président en charge du sport, pour le développement du sport en entreprise.
- Financements annoncés pour organiser au mois de juillet l'Open de France et les Championnats de France U18 et U20 à Evry-Bondoufle.

✚ Le 6 février, André Giraud a participé à la réunion des présidents de commissions. Cf. ci-dessous (point 3).

✚ Après le succès du webinaire sur « sport et tourisme », le webinaire sur l'athlé-forme-santé a connu également une forte participation. Les retours de nombreux dirigeants de clubs ont été très positifs. Ce sont des initiatives qu'on pourrait renouveler dans d'autres domaines.

✚ Une réunion a eu lieu en Occitanie pour organiser en septembre à Toulouse le « Capitole Perche » sur la place éponyme. La ligue, le comité départemental et les clubs locaux seront bien sûr associés. Un colloque médical devrait, en outre, être organisé dans le cadre de cette manifestation.

✚ Accompagnée par la directrice générale, André Giraud a eu une discussion intéressante avec Sophie Dion, ex conseillère sports d'un ancien président de la République pour évoquer des projets communs.

✚ Une réunion avec Jean Thomas, Anne Barrois-Chombart et Souad Rochdi a permis d'élaborer une ébauche du budget 2021 au niveau de la DTN.

✚ Lancé en décembre dernier par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et la FFA, l'appel à projets « Fonds de relance et de développement », ouvert aux clubs de proximité (moins de 150 licenciés) porteurs d'un programme pour assurer la continuité de la pratique, a livré son verdict. Répartis sur l'ensemble du territoire, 56 clubs se répartiront 115 000 euros alloués par le Crédit Mutuel. Les clubs ont fait part de créativité, a déclaré Daniel Baal, directeur général du Crédit Mutuel, lors d'une réunion très conviviale à laquelle participaient André Giraud et Emmanuelle Jaeger.

✚ André Giraud fait part de son vif mécontentement suite à une erreur d'affichage lors d'une épreuve du meeting de Liévin. Cette regrettable erreur qui fut corrigée, certes trop tardivement, a fait l'objet d'un commentaire sur un réseau social par une dirigeante de club qui n'était même pas présente, attaquant très violemment les organisateurs. Ce post a été relayé par différentes personnes, visiblement désireuses de s'en prendre à la FFA. Ces allégations mensongères sont inadmissibles. Le Président propose de transmettre ce dossier au Comité d'éthique et de déontologie.

Accord du bureau.

3. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

➤ Jean-Marie Bellicini fait un point sur la réunion des présidents de commissions, comités et groupes de travail

La quasi-totalité des personnes invitées à cette réunion étaient présentes. De nombreuses informations, essentiellement administratives, ont été communiquées, concernant, entre autres, le fonctionnement, les compétences, la nécessité, dans les PV envoyés au Secrétariat général, de respecter la charte graphique, etc. Des documents actualisés vont être transmis.

Ce type de réunion en visioconférence pourrait se renouveler dans l'année, par types de commissions, statutaires, sportives, etc.

➤ La commission Outre-mer s'est réunie en présence d'André Giraud, d'Anne Tournier-Lasserve, de salariés et de membres de la DTN.

4. INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

Jean Thomas donne des informations sur le taux du prêt pour le réaménagement du siège fédéral. Il rappelle que ce prêt s'élève à 1,3 million d'euros, remboursable sur 10 ans sans constitution d'hypothèque. Toutes les précisions ont été données lors du comité directeur du 26 janvier.

Nous avons deux offres ; le trésorier propose logiquement de voter pour l'option la plus avantageuse, ce que le Bureau fédéral valide.

5. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

➤ Organisation interne

- Souad Rochdi indique qu'il y a des salariés en activité partielle et que le recours au télétravail est important, à la fois pour le respect des règles sanitaires et aussi pour pallier les difficultés engendrées par les travaux au N°33. Le chantier se poursuit conformément au timing prévu.

Compte tenu du contexte, certains salariés travaillant dans des pôles moins actifs, peuvent « glisser » vers d'autres pôles.

- La négociation annuelle obligatoire (NAO) est en cours de finalisation. En 2020 toutes les augmentations et primes ont été gelées.

La campagne d'évaluation va commencer mi-février.

➤ Supports de communication

- Souad Rochdi annonce une nouvelle formule pour *Athlé Mag* dont la parution sera désormais trimestrielle. Il y aura davantage d'articles de fond. La version digitale est amenée à se développer.

- La nouvelle composition des commissions, comités et groupes de travail va être prochainement actualisée sur le site fédéral.

- Un nouveau logiciel de téléphonie, 3CX, a été mis en place. Tous les membres du comité directeur pourront en profiter. Une formation sera mise en place.

Ce logiciel qui peut être installé à la fois sur un ordinateur et sur un smartphone, permet d'avoir accès quel que soit l'endroit où l'on se trouve, à sa ligne fixe.

Plusieurs autres fonctionnalités viennent compléter cet outil, comme le "Live Chat", l'appel vidéo intégré, ou encore la possibilité d'organiser des web-conférences.

➤ Championnats de France en salle à Miramas

- Un important dispositif a été mis en place pour la retransmission TV pendant deux jours et demi. La CSO a fait un très bon travail au niveau des horaires des différentes épreuves.

Martine Prévost indique que les test PCR sont obligatoires, les tests antigéniques ne détectant pas les variants, ni les personnes asymptomatiques.

Des précisions sont données sur le protocole. Il n'y aura une remise de médailles que pour les championnats Elite avec un seul « remettant », élu, mais pas de partenaires.

C'est Anne Tournier-Lasserve qui sera présente le vendredi à l'ouverture de ces championnats. André Giraud, retenu par une réunion, n'arrivera qu'en milieu d'après-midi.

Marcel Ferrari représentera le Président à Salon de Provence pour les Championnats de France de lancers longs qui se disputent le même weekend.

- Pour les Championnats d'Europe qui se disputeront à Torun (POL), on pourra récupérer le signal sur notre site internet ; c'est une très bonne chose.

- Les Championnats de France de lancers longs pourront être visualisés sur notre site.

6. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

- Anne Barois-Chombart se réjouit de la bonne organisation des meetings dans le respect des règles sanitaires. Les résultats sportifs montrent qu'on assiste à l'émergence d'une nouvelle génération.

- La DTN a été beaucoup sollicitée pour expliquer, réexpliquer, les règles de participation aux meetings et championnats, imposées par le gouvernement. On a constaté que quelques personnes ont essayé de contourner les règles et le code du Sport qui définit précisément ce qu'est un sportif professionnel.

La sélection pour les Championnats d'Europe sera faite juste après les Championnats de France de Miramas.

- L'ANS devrait bientôt envoyer les directives concernant le PSF 2021. Nous connaissons à ce moment-là le montant de l'enveloppe qui nous sera allouée. Les principes de 2020 devraient être globalement maintenus. Dès que les différentes informations seront connues, elles seront transmises aux structures déconcentrées et aux clubs.

- La « tournée » des ligues commencera en mars. Ce sera l'occasion de rencontrer les présidents de ligues, les CTS et les directeurs de CREPS.

7. QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE EN SALLE ET DE LANCERS LONGS

Jean Gracia rappelle une nouvelle fois que la fédération se doit de respecter impérativement les décisions gouvernementales concernant l'autorisation de participer à des compétitions, réservées aux seuls athlètes inscrits sur les listes ministérielles et aux athlètes professionnels.

Il précise que le code du Sport stipule clairement qu'un athlète n'est considéré comme professionnel que s'il a un contrat de travail avec son club en tant qu'athlète, le contrat courant obligatoirement jusqu'à la fin de l'année sportive, en l'occurrence jusqu'au 31 décembre. Un contrat d'image ne justifie pas le statut de professionnel.

Si des athlètes respectent la définition inscrite dans le code du Sport, ils pourront demander une qualification exceptionnelle pour participer à des Championnats de France, à condition d'avoir le niveau de performance requis.

Alain TALARMIN indique que 3 athlètes ont demandé une qualification en tant qu'athlète professionnel. Leur statut ne respectant pas le code du Sport, ils ne seront pas qualifiés.

Martine Prevost signale que des athlètes listés ne respectent pas le suivi médical réglementaire (SMR), ce qui peut entraîner une interdiction de participer à des Championnats de France. Jean Gracia vérifiera e que, seul, le Président est à même de suspendre l'activité d'un athlète après avis du médecin.

Anne Tournier-Lasserve demande que les clubs soient informés lorsque des athlètes listés sont en retard dans leur SMR.

Une discussion s'engage sur les demandes de participation d'athlètes étrangers, licenciés dans un club français, aux Championnats de France. Ils devront bien sûr avoir le niveau de performance requis pour pouvoir participer, de même qu'une attestation de leur fédération validant celui-ci.

Alain Talarmin fait un point sur le nombre d'athlètes qui devraient être présents à Miramas : 270 féminines et 330 hommes dont 51 participants aux Epreuves combinées.

73 lanceurs sont annoncés à Salon, 40 féminines et 33 hommes.

8. MODIFICATIONS DU CALENDRIER SPORTIF

➤ Compte tenu du contexte sanitaire, il faut envisager une modification de dates pour les Championnats de France de 10 000m prévus à Pacé (BRE) le 10 avril, ainsi que pour la Coupe de France prévue à Albi les 24 & 25 avril. Une réflexion est également en cours concernant le Championnat de France des clubs (1^{er} & 3^{ème} weekend de mai).

➤ Le choix de la date des Championnats de France de cross-country reportés en novembre fait débat. Après discussion, **le bureau décide à l'unanimité** que cette compétition aura lieu du 12 au 14 novembre. Priorité sera donnée à Montauban pour accueillir cette épreuve. Les structures déconcentrées s'organiseront comme elles veulent pour déterminer les athlètes et équipes qualifiés. Ce seront les catégories d'âge de la saison 2020-2021 qui participeront à ces compétitions de cross.

➤ Les Championnats de France de 24 heures prévus à Brive (N-A) les 13 & 14 mai sont annulés. Les Championnats de France de semi-marathon prévus aux Sables d'Olonne (P-L) le 23 mai sont reportés au 19 septembre. L'Open de France aura lieu les 17 & 18 juillet à Evry-Bondoufle (I-F) qui accueillera également, le weekend précédent, les Championnats de France U18 & U20.

9. CELLULE INTEGRITE

André Giraud donne la parole à Alain Martres à qui il a demandé de « piloter » la Cellule intégrité. Celui-ci remercie le Président pour la confiance qu'il lui accorde et donne un certain nombre d'informations sur cette structure.

Composition

Autour d'Alain Martres, il y aura un groupe permanent composé de Catherine Arçuby (CAF), Michel Marle (CPD), Martine Prévost (CM), Lahcen Salhi (Pacte républicain), Michel Samper (CED), plus Souad Rochdi (directrice générale) et Clément Gourdin (service juridique), ainsi que Anne Barrois-Chombart (DTN).

Selon les besoins ou les thèmes abordés en réunion, d'autres personnes pourront se joindre à ce groupe.

Rôle

La cellule assure une coordination entre tous les membres et avec « Colosse aux pieds d'argile », structure avec laquelle la FFA va signer une convention. Cette association, créée en 2013 et fonctionnant sous le régime loi de 1901, a pour mission la prévention, la sensibilisation et la formation aux risques de pédo-criminalité en milieu sportif. Elle a pour objectifs l'accompagnement, l'aide aux victimes et la formation des professionnels encadrant des mineurs.

Missions de la Cellule

- Être en relation avec le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour tout ce qui concerne les déviances. A la demande du Ministère, plusieurs référents, cadres techniques de la DTN et élus de la FFA (+ si besoin salariés du siège) pourront participer ensemble à des réunions thématiques. Dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles, Martine Prévost sera l'élue référente accompagnée de Richard Carlon de la DTN. En ce qui concerne l'honorabilité, les référents seront Alain Martres et Philippe Leynier.

Michel Marle sera le référent pour la lutte contre le dopage, Lahcen Salhi pour le respect du Pacte républicain dans son ensemble. Le Ministère a également demandé de désigner un référent pour tout ce qui concerne les incivilités et les discriminations de toutes sortes.

Alain Martres ajoute que l'objectif est de travailler en coordination avec la DTN. Pour cela, il souhaite être informé de toutes les demandes émanant du Ministère.

- Rechercher des correspondants dans les territoires, des lanceurs d'alerte, qui avertiraient dès qu'ils ont connaissance de problèmes relevant des missions de la cellule.

Il rappelle que tous les cadres techniques ont aussi pour mission d'alerter leur supérieur hiérarchique, voire le procureur de la République, lorsqu'ils constatent ou sont informés d'un problème.

- Accompagner les « victimes ». En cas de violences sexuelles, il sera fait appel à « Colosse aux pieds d'argile ».
- Proposer, toujours en lien avec cette structure des actions de prévention.
- Intervenir dans des stages jeunes, des rassemblements d'athlètes, etc.
- Faire le lien, d'une part avec le Ministère, et d'autre part, avec le bureau fédéral.

La fréquence des réunions variera selon les besoins : 1 à 2 par trimestre, essentiellement en visioconférence.

Une adresse mail spécifique va être créée : integrite@athle.fr

Jean Gracia annonce qu'un projet européen va voir le jour sur les sujets évoqués par Alain Martres. La France y participera.

10. DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

Didier Vareecke fait un point sur les nombreuses réunions auxquelles il a participé ou prévues prochainement : MGEN, Ministère, Héritage 2024, UNSS, USEP...et sur certaines actions spécifiques (ex : défi perf).

Dominique Carlac'h ajoute quelques précisions concernant la réunion (Héritage 2024) à laquelle elle a également participé. Pour favoriser les possibilités d'insertion des sportifs dans le monde de l'entreprise, le MEDEF lance une étude pour démontrer les bienfaits du sport sur la santé. Nous en sommes tous ici convaincus, mais l'objectif est de convaincre les patrons que le fait d'avoir des salariés en meilleure santé est très bénéfique pour leur entreprise.

André Giraud remercie Didier Vareecke pour l'envoi en amont de la réunion, du document exhaustif. De la même façon, les vice-présidents pourraient faire un résumé de leurs activités et l'envoyer pour information à tous les membres du Bureau.

11. INFORMATIONS DIVERSES

➤ Suite à l'incident évoqué par André Giraud, dû à une erreur d'affichage lors du meeting de Liévin, Alain Talarmin insiste sur l'importance de la présence du chef-juge photo finish en appui du prestataire chargé du chrono électrique.

➤ Après discussion, le **bureau décide** que la compétition qui aura lieu mi-juillet, se dénommera « Open de France ».

➤ Pour éviter que les marcheurs sélectionnés pour les JO de Tokyo, soient absents lors des Championnats de France fin juin à Angers, André Giraud propose qu'une distance adaptée soit ajoutée au programme pour que les marcheurs concernés puissent participer à cette fête de l'athlétisme.

➤ Jean Gracia indique que, traditionnellement, en début d'année, le Président donne la liste des chefs de délégation pour les différentes compétitions internationales. Cet hiver il n'y aura qu'une seule compétition internationale : les Championnats d'Europe à Torun (POL). Anne Tournier-Lasserve sera cheffe de délégation et Éric Jaffrelot sera délégué technique.

➤ A propos du calendrier de réunions, Jean-Marie Bellicini demande que chacun note bien les dates de réunions du Secrétariat général. Il propose de rajouter une réunion du Comité directeur le 23 avril, essentiellement consacrée aux questions financières (bilan 2020, budget 2021).

Accord du bureau.

Fin de la réunion à 19h15

Jean-Marie Bellicini, secrétaire général

Alain Martres, secrétaire général adjoint

Annexes

- Calendrier 2021 actualisé [- voir lien](#)